



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°159/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Véra, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naïma), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDIJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Véra), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Subventions aux associations porteuses de projets œnotouristiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1611-4,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001,

Considérant que le développement économique et les actions en faveur du tourisme font parties des compétences de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,

Considérant que le budget 2026 prévoit un montant global de subventions au bénéfice des organisateurs d'évènements œnotouristiques,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Attractivité économique du 11 juin 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

– D'attribuer les subventions conformément à la liste ci-après,

- La Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise pour des actions de promotions avec l'Espace Rabelais tout au long de l'année pour une subvention de 500 €
- La Confrérie des Jaugeurs de Lirac pour la Balade gourmande des jaugeurs de Lirac qui se déroulera le samedi 30 mai 2026 pour une subvention de 500 €
- Syndicat viticole de l'Appellation Tavel pour Couleur Tavel le samedi 18 juillet 2026 pour une subvention de 1 000 €
- Syndicat des vins de Laudun pour Le Concert des Vendanges de l'AOC Laudun le samedi 19 septembre 2026 pour une subvention de 500 €
- Syndicat des vignerons de Chusclan pour Les Vendanges de l'histoire les samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026 pour une subvention de 1 000 €
- Côte du Rhône rive droite pour la Balade du primeur le jeudi 19 novembre 2026 pour une subvention de 1 500 €

– D'autoriser le président à prélever cette subvention sur le budget 2026 (compte 6574).

Fait et délibéré à Laudun L'Ardoise le 6 juillet 2026.

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Le Président
Christophe SERRE



Signé électroniquement par : Christophe SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien